

Appel à publication : « Industries créatives » revue tic&société (<http://www.ticetsociete.org>)

La tentation est de plus en plus forte de regrouper des activités très hétéroclites sous une catégorie unique, celle des industries créatives. La référence à la « créativité » s'est imposée comme une ressource centrale dans les discours et les projets de nombre d'instances : institutions internationales, nationales ou locales, groupements d'acteurs économiques, agences de conseils, etc. Des consultants et des universitaires cherchent à établir une conjonction structurante entre activités artistiques, production de biens culturels industriels et publicité, architecture, tourisme, design, mode, voire gastronomie. La créativité est perçue comme une ressource industrielle et collective pouvant être transformée en ressource économique et la création se voit attribuer un rôle central dans la production et la valorisation de divers biens et services.

Plus précisément, il est suggéré que des contenus culturels et informationnels sont associés à des produits ou supports dont l'objet principal n'est pas d'offrir des produits culturels ou informationnels. Ensuite, les modes et logiques de fonctionnement propres aux industries culturelles sont présentés comme devant s'étendre à des activités non culturelles mais qui incorporent la création dans leurs procès de création, production, diffusion et valorisation. Enfin, des politiques publiques nationales, régionales et locales sont développées ou envisagées. Elles incluent les industries culturelles, voire éducatives, dans cet ensemble plus vaste que constituent les industries créatives.

À l'occasion de l'affirmation de la notion d'industries créatives, nous proposons aux contributeurs et contributrices de nous envoyer une proposition qui prenne place à l'intérieur ou au carrefour des axes de réflexion suivants tout en tenant compte de l'importance de situer leur analyse dans le cadre des rapports entre les technologies de l'information et de la communication (TIC) et la société qui constitue la raison d'être de notre revue.

Nous sommes plus spécifiquement intéressés par les travaux qui mettront l'accent sur les modalités de production, reproduction, diffusion, promotion et valorisation des produits créatifs. La notion d'industries créatives porte-t-elle en elle des formes de rationalisation de la création ? Quel rôle joue la création participative dans l'affirmation de la notion d'industries créatives ? Quelle est la singularité du régime de la créativité ainsi proposée ?

Nous nous intéressons aussi aux liens entre ce label et les problématiques plus anciennes consacrées à la notion d'industries culturelles. Dans quelle mesure est-il possible de faire des liens au niveau du processus de création entre des activités jusqu'alors analysées de façon distincte ? Les spécificités des industries culturelles sont-elles généralisables à l'ensemble des industries créatives ou perdent-elles certaines de leurs spécificités avec ce nouveau cadre analytique ?

En complément, il sera possible de s'interroger :

*sur la généalogie de la notion d'industries créatives. Qui sont les acteurs sociaux qui portent cette notion ? Quels contenus cette notion véhicule-t-elle ? À qui est-elle susceptible de profiter ?

* sur les conséquences potentielles de ces changements sur les politiques publiques mises en place, dont les dispositifs favorisant la diversité culturelle. Les industries culturelles risquent-elles de perdre une partie de leur spécificité, en particulier dans les politiques publiques, locales et nationales ? La question des échanges culturels internationaux, et des règles qui les encadrent, se trouve-t-elle posée en des termes nouveaux ? Par ailleurs, un nouveau partage entre marché et intervention publique ne tend-t-il pas à s'instaurer ?

tic&société accueille des contributions interdisciplinaires et internationales proposant une perspective théorique, une enquête de terrain ou réunissant ces deux approches. La priorité sera donnée aux articles qui répondent à l'un des objectifs proposés ci-dessus ou qui les recoupent. Les contributeurs sont invités à soumettre leurs textes en français, voire en anglais ou en espagnol (mais dans ce cas accompagnés d'un résumé de 3000 caractères en français, en anglais et en espagnol). Les textes doivent faire environ 40000 caractères espaces compris. Les auteurs sont invités à respecter les consignes concernant la mise en forme du manuscrit (consignes disponibles sur le site de la revue, voir la rubrique « Consignes aux auteurs »). Les manuscrits feront l'objet de deux évaluations selon la procédure de lecture à l'aveugle. Les contributions en anglais et espagnol seront évaluées puis traduites en français dans la mesure du possible.

**Les textes doivent être envoyés par courriel
au plus tard le 30 avril 2010**

à l'attention de Philippe Bouquillion ou de Yolande Combès,
coordonnateurs de ce numéro thématique « Industries créatives »
p.bouquillion@free.fr ou yolande.combes@wanadoo.fr

Il est aussi possible de proposer des textes hors-thème.

Nous nous réservons toutefois le droit, soit de les diffuser dans la rubrique « Varia », soit de les conserver pour un prochain numéro thématique.

Merci, dans ce cas, d'envoyer les textes à l'adresse suivante : comite-editorial@ticetsociete.org

Philippe Bouquillion
Professeur des Universités
Université de Paris 8 Vincennes à Saint Denis

Yolande Combès
Professeure des Universités
Université de Paris 13 Nord Villetaneuse